

Projet d'Arrêté - Conseil du 08/06/2020

Objet : Culture et Tourisme.- Subsidés spécifiques à plusieurs associations.- Montant total : 62.285,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins des associations suivantes;

Vu les crédits prévus aux articles 56110/33202, 76210/33202 et 77210/33202 du budget ordinaire 2020;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article unique : Octroyer des subsidés spécifiques pour un montant total de 62.285 EUR à l'attention des associations suivantes réparti comme suit:

- Article 77210/33202 du budget ordinaire 2020 :

- 1) 2.000,00 EUR à l'asbl L'Art de Divertir pour le Festivita 2020;
- 2) 1.060,00 EUR à l'asbl La Maison de la Littérature de Jeunesse "Le Wolf" pour CuricoCity 2020;
- 3) 3.000,00 EUR à l'asbl Ludiris pour Brussels Game Festival;
- 4) 2.000,00 EUR à l'association de fait Comité de Quartier Marie-Christine/Reine/Stephanie pour les frais engagés dans l'organisation du Marché Floral 2020 ;
- 5) 1.000,00 EUR à l'asbl Comité international de Musique et de Festivals Pro Musica Pulchra pour son fonctionnement;
- 6) 2.000,00 EUR à l'asbl Muziekpubliek pour le Festival Hide & Seek;
- 7) 3.000,00 EUR à l'asbl Halolalune Production pour la semaine du Son 2020;
- 8) 1.500,00 EUR à l'asbl Opus 3 pour son fonctionnement;
- 9) 1.725,00 EUR à l'asbl Organum Novum pour son fonctionnement;
- 10) 4.000,00 EUR à l'asbl Théâtre Les Coeurs de Bois pour le Goûter des Coeurs de Bois - CurioCity;
- 11) 5.000,00 EUR à l'asbl Zoart pour le soutien aux activités;
- 12) 2.500,00 EUR à l'asbl ARTDYNAMIK pour "Art Truc Troc & Design 2020";

- Article 76210/33202 du budget ordinaire 2020 :

- 13) 7.500,00 EUR à l'asbl Born 2 Be Cheap pour le festival « Courts Mais Trash » 2020;
- 14) 5.000,00 EUR à l'asbl Riches-Claires pour l'organisation de séances de théâtre pour des publics fragilisés ;
- 15) 15.000,00 EUR à l'asbl Les Dimanches du Conte pour le Dimanche du Conte;
- 16) 3.000,00 EUR à l'asbl Travers Emotion pour son fonctionnement;

- Article 56110/33202 du budget ordinaire 2020 :
17) 3.000,00 EUR à l'asbl Ludiris pour Brussels Game Festival.

Annexes :

